

L'équipe LEADER vous accompagne !

Deux animateurs LEADER vous accompagnent dans le montage et la réalisation de votre projet. Un gestionnaire est également à vos côtés pour vous aider dans le montage de votre dossier de subvention. Situés à Varennes-Vauzelles, nous nous déplaçons sur ce territoire de Cosnesur-Loire à Decize que nous connaissons bien.

Nous sommes également en relation avec de nombreux acteurs de notre territoire qui pourraient également vous aider dans votre projet. Nous sommes là pour vous suivre dans votre demande LEADER, mais aussi vous mettre en relation avec des acteurs afin que vous réussissiez votre projet.



Val De Loire Nivernais



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Programme LEADER

→ L'Europe et la Région accélèrent vos projets !

Tout ce qu'il faut savoir sur les subventions européennes



Le programme LEADER, qu'est-ce que c'est ?



Est-ce que mon projet peut bénéficier des subventions ?



Qui m'accompagne dans les démarches ?



APRÈS LA 1ÈRE RENCONTRE : le projet peut démarrer. Vous commencez par envoyer un courrier expliquant le projet pour demander officiellement la subvention.



PRÉPARATION DU DOSSIER : vous retournez toutes les pièces demandées. Puis, la Région et le comité LEADER étudient le projet.



VALIDATION DE L'AIDE : le projet est validé, le montant de l'aide est fixé et une convention est signée.



RÉCEPTION DE L'AIDE LEADER : après l'envoi des factures et vérification du dossier, l'aide est versée.



CONTACTEZ-NOUS

PETR VAL DE LOIRE NIVERNAIS
25 rue Benoît Frachon, 58 640 Varennes-Vauzelles
03 86 21 20 69
www.accelerateurdeprojet.fr



Marina GUERRIER
Animatrice LEADER Nevers Sud Nivernais
marina.guerrier@valdeloirenivernais.fr

Mani CAMBEFORT
Animatrice LEADER Bourgogne Nivernaise
mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr



LE PROGRAMME LEADER, QU'EST-CE QUE C'EST ?



LEADER est un programme de subventions européennes qui signifie « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». Le but est d'aider financièrement les acteurs des territoires ruraux dans la réalisation de leurs projets afin de contribuer au développement du territoire concerné.

Notre territoire (le Val de Loire Nivernais) a obtenu une enveloppe de 3M€ pour soutenir les porteurs de projets qui en ont besoin.

QUI PILOTE LEADER SUR LE TERRITOIRE ?

- Une équipe d'animation dédiée ;
- Accompagnée d'un groupe d'action locale (appelé GAL) constitué d'acteurs publics (collectivités, établissements d'enseignement...) et privés (associations, entreprises, particuliers...).

3 M€

disponibles pour les projets du territoire



EST-CE QUE MON PROJET PEUT BÉNÉFICIER DES SUBVENTIONS ?

Voici les premiers prérequis pour que votre projet obtienne des subventions. Contactez l'équipe LEADER pour savoir si votre projet pourrait bénéficier des aides.

Mon projet se situe sur le territoire ci-dessus (entre Cosne-sur-Loire et Decize).	<input type="checkbox"/>
Je suis un acteur public ou mon projet bénéficie de subventions publiques.	<input type="checkbox"/>
Mon projet n'a pas encore commencé.	<input type="checkbox"/>

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE ?



- 01** CONTACTEZ-NOUS ! Dès lors que vous avez l'idée de votre projet, venez en discuter avec nous. Vous pourrez nous présenter votre projet et nous pourrions l'étudier ensemble. Nous vous aiguillerons sur la marche à suivre, les premiers éléments à nous faire parvenir et les partenaires éventuels qui pourraient vous aider dans votre parcours.
- 03** Nous vous accompagnons dans le montage de votre dossier de subvention puis nous le transmettons à la Région, chargée de la vérification des dossiers LEADER.

- 02** Votre projet sera présenté et examiné par un groupe composé pour moitié d'élus et pour moitié de citoyens du territoire : le comité LEADER. C'est lui qui rendra la décision finale de validation du projet selon des critères objectifs et transparents.
- 04** Une fois ce dossier réalisé, nous signons un contrat ensemble qui valide l'attribution de subvention. Vous n'aurez plus qu'à nous transmettre les derniers justificatifs avant d'obtenir votre subvention.

LES THÉMATIQUES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Promotion des secteurs de l'économie présentielle
Exemple de projets accompagnés :

- Etude pour le développement de l'activité économique du port de Plagny et de son attractivité ;
- ADEBCosne : animation économique.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Meilleure connaissance et mise en valeur du patrimoine, nouveaux services

Exemple de projets accompagnés :

- Mise en place du Salon national de l'itinérance douce (Sinuo) ;
- Participation à des salons de santé pour attirer de nouveaux soignants (CNGE, congrès des internes...) ;
- Création d'un jeu de société sur le Val de Loire Nivernais.



ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS



Réseaux d'ambassadeurs, kits d'accueil

Exemple de projets accompagnés :

- Organisation des rencontres Tapas1job.



ACCUEIL DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Exemple de projets accompagnés :

- Travaux de réhabilitation d'un local vacant pour l'installation d'une boucherie à Saint-Pierre-le-Moûtier ;
- Organisation de la Foire d'automne de Saint-Pierre-le-Moûtier ;
- Etude pour la réhabilitation du camping de Chevenon ;
- Création d'une plateforme e-commerce (Cœur de Loire).



PROMOTION DU TERRITOIRE

Événementiels d'envergure, stratégie de promotion

Exemple de projets accompagnés :

- Festival Les Z'accros dm'a rue de l'association Alarue ;
- Spectacle Sainte Bernadette de l'association Sainte Bernadette ;
- Concert symphonique « Parfums d'Espagne » de l'association des Concerts Nivernais ;
- Festival Blues en Loire, Festival Format Raisins.



1. Contactez-nous avant le démarrage de votre projet.
2. Vous avez besoin d'obtenir une subvention publique sur votre projet.
3. Vous avancez les fonds et touchez la subvention après.
4. La subvention peut atteindre jusqu'à 80 % de votre projet !

